

lePERMISLIBRE

Communiqué de presse

lePERMISLIBRE annonce l'organisation d'une visioconférence destinée aux actionnaires et investisseurs le lundi 2 novembre 2026 à 18h00

Lyon, le 22 octobre 2026 - **lePERMISLIBRE, pionnier de l'auto-école en ligne en France** annonce l'organisation d'une visioconférence actionnaires et investisseurs le lundi 2 novembre 2026 à 18h00.

Cette visioconférence sera l'occasion de présenter les résultats semestriels 2026 de l'entreprise, et de permettre aux actionnaires et investisseurs d'échanger avec l'équipe de direction, dont **Lucas Tournel, fondateur et Président Directeur Général** et **Nicolas Bonzy, Directeur Financier**.

Pour participer à cette visioconférence, veuillez-vous inscrire [en cliquant ici](#). Les informations de connexion à la visioconférence seront fournies aux participants inscrits avant l'événement.

Ne manquez pas cette occasion de vous informer sur **lePERMISLIBRE** et de poser directement vos questions à la direction.

Calendrier Financier

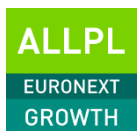
Résultats semestriels 2026 : 30 octobre 2026.

Visioconférence actionnaires et investisseurs : 2 novembre 2026 à 18h00.

Newsletter

Pour s'inscrire à la newsletter et recevoir les dernières informations sur lePERMISLIBRE : <http://eepurl.com/hrySrP>

A PROPOS DE lePERMISLIBRE



Fondée en 2014, pionnier de l'auto-école digitale en France, lePERMISLIBRE réinvente la formation au permis de conduire en proposant une offre en rupture avec les acteurs traditionnels, plus proche des nouveaux usages et modes de vie de la génération « digital native » qui a grandi avec le développement du numérique. lePERMISLIBRE fédère une communauté de plus de 1 000 enseignants de la conduite fidèles, engagés et passionnés, tous diplômés d'État. Son modèle digital, plus agile, totalement transparent et 30% moins cher qu'en auto-école traditionnelle lui a permis d'attirer plus de 500 000 candidats.

Notée près de 5 étoiles sur Trustpilot par les utilisateurs, la plateforme propose via des espaces personnels, de meilleures méthodes d'apprentissage et de révisions au Code de la Route, ainsi que la possibilité de réserver ses heures de conduite depuis plus de 500 villes partout en France, avec l'enseignant de son choix, et ce 7/7 jours, de 6 heures à 23 heures, permettant de

se détacher de toutes les contraintes de temps et de lieux.

La société est cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR001400F2Z1, mnémo : ALLPL) – Eligible PEA PME – Qualification « Entreprise innovante » par Bpifrance.

Pour plus d'information sur la société : www.lepermislibre.fr

CONTACTS

lePERMISLIBRE

Lucas TOURNEL, fondateur et Président Directeur
Général

Nicolas BONZY, Directeur Financier

invest@lepermislibre.fr